

SPÉCIAL RAMADAN

Ce calendrier controversé chez les Musulmans

Bien avant l'Islam et même jusqu'à nos jours, le calendrier chez les Musulmans avait été souvent controversé, car tout le monde ne suivait pas une règle bien définie.



Omar Lakhdar

En empruntant les méandres des interprétations avancées par les chroniqueurs du Coran, les lexicographes et les biographes: certains autorisent à croire que les Arabes païens se servaient d'un calendrier purement lunaire, tandis que d'autres comme les auteurs anciens tels que Abou Ma'char (III^{ème} siècle de l'hégire), Al-Biruni (IV^{ème} siècle de l'hégire) et Al-Mas'oudi, avancent que les Arabes pratiquaient l'artifice d'an-nacy ou l'embolisme, à l'instar des Juifs, pour rendre leur calendrier solaire.... C'est le Prophète Sidna Mohammed qui mit fin à cette coutume de la remise de l'observance d'un mois sacré à un autre, en abolissant an-nacy dans la Sourat at-Tawba (IX- verset 36):

"Certes le an-nacy est un surcroît d'impiété qui entraîne les infidèles dans l'égarement. Une année on autorise le an-nacy, une autre année on le défend; en sorte qu'on tend à observer le précepte divin quant au nombre des mois saints, mais qu'en effet on profane ce que Dieu a déclaré inviolable, et l'on sanctifie ce que Dieu a déclaré profane."

A ce verset coranique, vient s'ajouter une autre citation du hadith, prononcée par le prophète lors du pèlerinage d'adieux à la fin de l'an 10 de l'hégire :

" Le temps est redevenu tel qu'il était lors de la création des cieux et de la terre "

CORRESPONDANCE ENTRE CALENDRIER MUSULMAN ET CALENDRIER JUIF

Il voulait dire par là que les noms des mois sont redevenus tels qu'ils étaient

au commencement du temps en défendant aux Arabes de se servir du an-nacy. Le 1er moharram de l'an 11 correspondait en effet au 1er mois de l'année biblique qui avait été maintenue depuis l'époque d'Abraham (1er moharram de l'an 11 correspond au 1er nissan de l'an 4392 de la Création – 28 mars 632 de l'ère chrétienne). Depuis, les années et les mois des Arabes sont devenus, mobiles et subissent une rotation dans les quatre saisons, savoir: le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

LA MÉCANIQUE CÉLESTE DÉFIÉE

De nos jours encore on continue d'assister malheureusement à l'anarchie dans la chronologie des dates dans les pays musulmans. Elle est due à la première observation du croissant qui repose sur des témoignages visuels, conduisant souvent à des situations en contradiction avec des données objectives. Il s'ensuit un malaise et un trouble chronique dans la communauté musulmane, particulièrement perceptible lors de la détermination du commencement du mois de ramadan. Des millions de personnes dans deux pays voisins, voire dans un même pays, observent des fêtes ou débutent les mois à des dates différentes. Le plus curieux c'est que chaque pays se défend et prétend suivre la longue et solide tradition arabo musulmane, chaque pays prétend aussi que le croissant a été dûment observé chez lui suivant les préceptes de la charia...

Étrange situation en vérité ! Souvent les lois de la mécanique céleste qui sont d'une très grande précision, ont été défiées ou tout simplement ignorées pour laisser la place à des explications dénuées de tout fondement. Étrange situation aussi pour des pays où il est prouvé que la nation musulmane était la détectrice des sciences astronomiques et mathématiques du 7^{ème} au 14^{ème} siècle ! L'observation du croissant, insérée dans une démarche religieuse, n'est assimilée que secondairement à une observation astronomique. En outre, chez les malékites, la détermination du début et de la fin du mois par le calcul astronomique est explicitement rejetée, « même si elle s'avère correcte », écrit-on.

Les critères de visibilité traditionnels utilisés dans le monde musulman se sont révélés en définitif peu satisfaisants, car ils sont basés sur des éléments

de nature astronomique inaccessibles à la mesure sur le terrain et de ce fait, ils se prêtent mal à une expertise rigoureuse. Ils sont tributaires du témoignage ou « chahada » dont la véracité ne dépendrait que de la piété ou de l'appartenance sociale de son auteur. Des personnages sans scrupules peuvent parfois enduire en erreur toute une communauté. L'exemple ci-après, puisé dans l' « Istiqsaa » nous le démontre d'une manière concrète :

UNE CONTROVERSE À L'ÉCELLE DU MONDE MUSULMAN

Au cours de l'année 1292 de l'hégire, le Sultan Moulay Hassan I était parti de Fés pour arriver à Rabat le 29 ramadan, correspondant au 29 octobre 1875. Le soir de ce jour là, une douzaine de personnes prétendirent avoir observé et vu au moment du coucher du soleil, le croissant lunaire du 1er chawwal qui marquait le début de la fête de l'Aïd al-Fitr. Le cadî Ali Abdallah Mohammed ben Ibrahim, que Dieu ait son âme, prit acte de leur déposition conformément à la Chariaa et en informa sur le champ le Sultan qui s'était déplacé dans la nuit pour rejoindre sa résidence.

Le lendemain, les habitants de Rabat-Salé et leur région ainsi qu'un grand nombre de marocains qui avaient fait le voyage avec le souverain, fêtèrent l'Aïd al-Fitr. Seulement les mouwaqquitin officiels du royaume avaient prédit d'après leur calcul, la non visibilité du croissant le 29 ramadan, ce qui les poussa à émettre des réserves quant à la véracité de la déposition des 12 témoins. Ceci créa une polémique au sein de la population et incita les gens, pour avoir le cœur net, à observer le croissant le 30^{ème} jour du ramadan au coucher du soleil. Le hasard avait voulu que ce soir là, le ciel fut le plus dégagé et le plus clair qui soit et confirma d'une manière irréfutable la thèse des mouwaqquitin, car le croissant resta ce jour-là, invisible .

Ayant pris connaissance de cette situation, le Sultan ordonna alors à la population de jeûner le lendemain pour compenser la rupture prématurée du jeûne du ramadan et envoya en prison les auteurs du faux témoignage. Ainsi naquit le dicton incisif :

LA CONTROVERSE CONTINUE

Pour concrétiser les choses, procé-

sons maintenant à une simulation générale de la visibilité du croissant du début du mois du 1er ramadan 1428. Il faut tout d'abord signaler que le mardi 11 septembre 2007 (28 chaabane 1428) a coïncidé exceptionnellement d'une part avec le début de l'Équinoxe d'automne (jour = nuit et déclinaison du soleil nulle), d'autre part avec une éclipse du Soleil annulaire dans l'hémisphère sud. Cet instant est aussi le moment de la conjonction Terre Lune - Soleil qui détermine la naissance théorique de la Nouvelle Lune. A partir de ce moment, notre satellite va nous exposer sa face sombre et ce, jusqu'au mercredi 12 septembre 2007 à 7h 30mn environ, conformément aux lois de la mécanique céleste (Limite de Danjon). Ce n'est qu'après cet instant que la lune va s'illuminer comme une ampoule pour nous montrer un très fin croissant qui, pour des raisons physiologiques, restera encore invisible à l'œil nu pour plusieurs heures environ, jusqu'au moment où l'astre se dégage de la couronne lumineuse du soleil.

Or la lune s'est couché le mardi complètement éteinte dans le monde entier. Par conséquent, si quelqu'un prétend avoir vu le croissant de Lune ce jour là, c'est-à-dire, le mardi 11 septembre au coucher du soleil, cela relèverait du domaine de la fiction! Ceci ne va pas empêcher bien entendu que certains pays musulmans du Moyen Orient et d'Europe de commencer le jeûne le lendemain (...)

EN CONCLUSION...

il serait temps de penser à résoudre ce problème de calendrier musulman qui concerne le 1/5 de la population mondiale. Pour arriver à son unification, il faudrait adopter un concept fiable des critères de la visibilité du croissant qui détermine le début le mois de l'année de l'hégire. Il est aujourd'hui possible de fournir une réponse rigoureuse s'il n'y a pas une évidente réticence du corps social à adopter la solution proposée.

Omar Lakhdar

Ingénieur en chef à la retraite
(Extrait de l'ouvrage : « Concept du calendrier arabo-musulman des origines à nos jours) non encore publié .